



# Accidents de la circulation routière

## ***Base légale:***

Loi du 10 juillet 2011 portant organisation de l'Institut national de la statistique et des études économiques , Article 13:

*...Pour établir les statistiques sur les accidents de la circulation routière, le STATEC obtient communication des procès-verbaux dressés à l'occasion des accidents avec dégâts corporels. Le traitement des données ne porte que sur les faits liés aux accidents, à l'exclusion de toute donnée nominative.*

Décision 93/704/CE du Conseil, du 30 novembre 1993, relative à la création d'une banque de données communautaire sur les accidents de la circulation routière.

## ***Méthodologie:***

Seuls les accidents corporels qui ont été déclarés à la police grand-ducale sont repris dans cette statistique et les données pour la base de donnée sont puisées dans les procès-verbaux des agents de la force publique.



## Accidents de la circulation routière (suite)

### *Définitions:*

#### *Accidents de la circulation:*

Par accident de la circulation routière on désigne tout événement imprévu et soudain survenu à un ou plusieurs usagers sur une route ouverte à la circulation et qui a provoqué des dommages corporels et matériels à la condition qu'un véhicule en mouvement ait été impliqué dans l'événement.

#### *Tués:*

Cette catégorie inclut les personnes tuées sur le coup ainsi que celles qui sont décédées des suites de l'accident dans les trente jours.

#### *Blessés graves:*

Sont considérées comme gravement blessées les victimes qui souffrent d'une fracture quelconque, d'une commotion, de lésions internes, de coupures et déchirures, de contusions ou d'autres lésions entraînant une hospitalisation dont la durée égale ou dépasse un jour.

#### *Blessés légers:*

Sont considérées comme légèrement blessées les personnes qui ont subi des éraflures, des foulures ou toute autre lésion bénigne ne nécessitant qu'un traitement ambulatoire.



## Accidents de la circulation routière (suite)

A partir de 2010, les statistiques officielles sur les accidents sont issues exclusivement de la base de données du STATEC.

### *Variables relatives à l'accident:*

Jour de l'accident, date, heure, commune, latitude, longitude, gravité de l'accident, densité du trafic, revêtement routier, conditions météorologiques, visibilité, existence d'un croisement, lieu, vitesse autorisée, réglage croisement, état de la chaussée, présence d'obstacle, de tunnel, de pont, de chantier, de virage ou d'autres configurations, genre d'accident.

### *Variables relatives aux usagers:*

Type d'utilisateur, présence de ceinture de sécurité, fonction spéciale du véhicule, présence de remorque, marque, année de construction, cylindrée du véhicule et pays d'immatriculation, manœuvre de l'utilisateur, validité de l'assurance, présence de délit de fuite, déficiences techniques du véhicule,



# Accidents de la circulation routière (fin)

## *Variables relatives aux personnes impliquées dans l'accident:*

Genre, âge, nationalité, pays de résidence, distance au domicile, port de la ceinture de sécurité, utilisation d'un support pour enfant, port du casque pour motards, gravité de la blessure, position dans le véhicule, port de la ceinture de sécurité, présence d'alcool, drogues, validité et pays d'émission du permis de conduire, distrait par outils électriques, éventuelles infirmités, raison du trajet, infractions à la loi ou code de la route.